



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 09 /2021 :

"Demande de crédit de CHF 310'000.- TTC pour l'acquisition et l'installation de 14 portacabines modulables au CCS"

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 19 mai 2021 pour étudier le préavis susmentionné. Monsieur le Municipal Christian DUGON ainsi que Monsieur Alain GHILARDINI ont répondu à nos questions, ce pour quoi nous les en remercions.

Commentaires généraux

La Commission précise que ces 14 modules de portacabines sont destinés à recevoir deux classes. Au vu de l'urgence, c'est à titre exceptionnel que notre Commission statue postérieurement à l'action de la Municipalité. Il ne doit donc pas en ressortir un quelconque précédent pour des préavis futurs.

Hormis cela, dans le cas d'espèce, la nécessité d'acquérir rapidement ces portacabines est bien évidente, car nous manquons actuellement de place pour nos élèves. Il s'agit donc d'un remède palliatif, dans l'attente de solutions plus durables.

Propositions d'amendements

Aucun.

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n°09/2021 et en avoir débattu, la Commission conclut à son acceptation tel que proposé.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 19 mai 2021.

Mme Françoise NILE ALVAREZ

M. Flavio BOSCARDIN

M. Benoît ZBINDEN

M. Thomas KRIHA

M. Alessandro GASSMANN

excusé
